

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901
RNA W751040767 – Affiliée à la Fédération Française des Échecs
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042
29 rue des Pyrénées – 75020 PARIS – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06
E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2023

L'assemblée est ouverte le 25 mars 2023 à 10 h 02 par le président Thomas LEMOINE.

Sont présents ou représentés 21 clubs sur 157, détenant 82 voix sur 368.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2022

L'approbation des compte-rendus est mise aux voix.

Contre	0 voix
Abstention	0 voix
Pour	170 voix

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

L'arrivée d'un nouveau mandataire porte la participation à 46 clubs sur 162 présents ou représentés, détenant 172 voix sur 454.

2. Présentation du rapport moral

Le Président de la Ligue, Thomas LEMOINE, présente le rapport moral. Il souligne le retour progressif aux activités après deux années désorganisées par la crise sanitaire du Covid.

Il se félicite des très bons résultats sportifs des clubs franciliens qui décrochent des podiums en Top 16 (Asnières le Grand Échiquier, Clichy Échecs 92), en Top Jeunes (Nomad'Échecs) et de la victoire de Clichy 92 en Top 12 féminin et de celle de Tremblay-en-France en Coupe de France devant Asnières le Grand Échiquier.

Le Président de la Ligue souligne le caractère d'événement de masse avec la tenue des championnats d'Île-de-France des jeunes qui ont regroupé 900 jeunes franciliens et la qualification de 235 jeunes qui se sont brillamment illustrés aux championnats de France avec 13 podiums et 5 titres, mais aussi avec la tenue de Festivals ou de Trophées pour les jeunes qui ont rencontré des taux de participation très encourageants.

Le Président de la Ligue souligne que pour relancer le haut niveau, les championnats d'Île-de-France Jeunes ont été marqués par un tournoi fermé à norme de MI et que la relance des activités a été aussi marquée par la tenue des R&B qui ont regroupé 450 participants et la tenue du championnat de Paris, qui malgré son format compressé, a réuni 500 participants et dont la retransmission en direct des 20 premières tables de l'Open Masters donne un caractère emblématique à cet événement.

Pour terminer, le Président de la Ligue met l'accent sur les liens qui doivent unir la Ligue, les comités et les clubs à travers des réunions de travail ponctuelles qui permettent d'une part de rétablir la communication entre la Ligue et les départements et d'échanger sur les retours d'expérience et les pratiques afin de créer des synergies et des collaborations efficaces.

Virginie AUBRY (Évry Échecs.m@t) réitère sa demande de communiquer les comptes rendus des assemblées générales et des réunions de comité directeur de la précédente mandature. Thomas LEMOINE répond que les compte-rendus de la mandature actuelle sont mis en ligne sur le site de la Ligue. Pour ceux des précédentes mandatures, des recherches ont été effectuées sans résultat apparent et il sera procédé à une recherche plus effective dans les archives.

Patrick VIGNA (Club 608 d'Échecs Paris) critique le rapport moral en soulignant que le rapport est plus sportif que moral et qu'il faut communiquer sur les démissions des membres du CD.

André RASNEUR (Sporting Cheminot Pratique Omnisport) s'étonne de la suppression de la subvention de la mairie de Paris de 10 000 €/an et suggère que des explications soient demandées au cabinet de Pierre RABADAN.

Jocelyn AZZEGAG (Maubuée-Gondoire Échecs) demande d'améliorer la gouvernance et d'expliquer les démissions successives. Il fait état de négligence dans la procédure du vote de la validation des comptes qui n'a pas été soumis au CD.

Le président de la Ligue reconnaît cette maladresse qui est due essentiellement au départ précipité du trésorier qui a généré du retard dans la préparation des comptes pour l'assemblée générale.

Il entend les remarques formulées par des membres de l'assemblée et répond que les démissions du comité directeur sont d'ordre personnel et qu'elles ont été pourvues par les membres suivants sur la liste électorale. Il ne nie pas l'impact de ces démissions qui ralentit les projets et notamment celui concernant la refonte du site Internet de la Ligue. Au sein du Bureau, Fabienne MAUFFREY a remplacé Guillaume CANTON dans la fonction de secrétaire générale, et Zhigang LI est devenu trésorier à la place de Khaled BENADDOU démissionnaire.

Néanmoins, le président explique que les comités directeurs de la Ligue sont convoqués régulièrement et que les décisions sont prises collectivement, de manière démocratique et non par un seul homme.

Un intervenant demande que les compte-rendus des réunions entre la Ligue et les comités soient publiés. Thomas LEMOINE répond que les compte-rendus des discussions sont résumés dans les PV des comités directeurs.

Virginie AUBRY intervient sur les conditions de jeu difficiles (canicule) du championnat de Paris.

Nadir BOUNZOU explique que seulement 3 salles à Paris peuvent accueillir plus de 500 personnes : Coubertin, Charléty et la halle Carpentier, que la Ligue est tributaire du calendrier décidé par la ville de Paris et qu'on n'avait pas le choix.

3. Vote du rapport moral

Le rapport moral est mis aux voix.

Contre	29 voix
Abstention	22 voix
Pour	121 voix

Le rapport moral est approuvé à la majorité.

4. Présentation des rapports des secteurs par leurs présidents

a) Technique

Claire GOBERT, présidente de la Commission Technique, présente son rapport.

Elle remercie tous les directeurs de groupes, de compétitions et tous les organisateurs pour leur travail accompli.

Elle souligne l'augmentation de 13 % des équipes engagées dans les différentes compétitions et précise certains éléments.

En N4, l'objectif de 10 groupes accueillant 8 équipes chacun est atteint.

En N3 Jeunes, l'objectif de 4 groupes homogènes à 8 équipes a été atteint et comme les années précédentes, il y a eu plusieurs repêchages de N3J en N2J. Le passage de 6 à 8 échiquiers n'a pas eu pour effet une augmentation de forfaits individuels. La présidente signale que l'absence de championnat départemental en Seine-et-Marne empêche la montée d'un club de ce département en N3J.

En Critériums, la présidente signale la forte augmentation des équipes notamment en Coupe Pion, avec une augmentation des joueurs adultes débutant la compétition, ainsi qu'en Coupe Tour. En revanche, elle souligne la stabilité du nombre d'équipes inscrites pour les Critériums Petits Pions et explique que le nombre d'équipes en Coupe Pion induit l'introduction de 1/8e de finale qui se joueront probablement dans les clubs.

Dans le championnat Entreprises, la Présidente lance un appel à candidature pour reprendre les fonctions du responsable de la compétition à la saison prochaine et souligne que ce championnat fait preuve de dynamisme avec la création d'une division supplémentaire.

La compétition de la N2 féminine a rencontré une belle affluence à Cergy-Pontoise avec 23 équipes accueillies. L'augmentation du nombre d'équipes est certainement liée à la modification du règlement interclubs qui oblige les équipes de Top 16 et de N1 à inscrire au moins 1 équipe en interclubs féminin. 8 équipes franciliennes étaient concernées cette saison.

La Coupe de la Parité n'a regroupé que 9 équipes et le Trophée Roza-Lallemand dont l'attrait diminue considérablement n'a réuni que 4 joueuses.

Pour terminer, la présidente annonce les modifications de règlement dans les différentes compétitions et explique que le fondement de cette demande réside dans le nombre de licenciés en Île-de-France et l'organisation des compétitions jeunes par équipes dans la région.

En N3J, le règlement a été profondément remanié afin d'appliquer les règles de composition des équipes de la N2J. La phase finale de la N3J a été supprimée.

En N4, le règlement a été actualisé sans modification majeure ainsi que celui relatif aux adaptations pour la N5. Deux dérogations concernant l'arbitrage ont été renouvelées cette année : il n'est pas obligatoire d'avoir un arbitre fédéral ou un arbitre stagiaire ou un candidat arbitre pour inscrire son club en N4 et il n'est pas obligatoire de disposer d'un arbitre fédéral lors des matches de N4 bien que cela soit fortement recommandé.

En Critériums, le règlement a été modifié pour remplacer la liste du classement national de septembre par celle d'octobre et un toilettage a été réalisé. Tout en conservant le principe essentiel de la compétition (équipe de 4 joueurs de niveau assez proche), des ajustements seront proposées pour la prochaine saison.

Des propositions de la commission seront apportées ultérieurement aux problèmes évoqués par des membres de l'assemblée : la faible rémunération des indemnités des directeurs de groupe, les dates des compétitions par équipe pendant les vacances scolaires, la possibilité d'organiser 2 rondes dans une journée, la suppression de la règle des 100 points en Critériums.

b) Jeunes

Le départ d'un mandataire porte la participation à 45 clubs sur 162 présents ou représentés, détenant 170 voix sur 454.

Stéphane PINÇON, président de la Commission Jeunes, présente son rapport.

Les championnats qualificatifs départementaux ont tous repris en présentiel.

Le championnat d'Île-de-France jeunes a réuni près de 900 participants et a été marqué par la remise en place d'un tournoi à normes de MI (norme de Niels WILLEMS).

Le président de la commission Jeunes alerte sur le nombre de joueurs qualifiés et la capacité de la salle et pointe en conséquence les difficiles conditions d'accueil. L'externalisation de la buvette avec la mise en place de food trucks en extérieur est une tentative de soulagement mais il faut réfléchir à limiter le nombre de participants dans les années à venir car le nombre de participants est toujours en augmentation.

Lors du championnat de France, cinq titres de champions de France ont été remportés : Boris KOLODZIEJCYK (U8, Asnières le Grand Échiquier), Ghita ABOULASSE (U10F, Créteil), Valentin NICOT (U10, Tremblay-en-France), Maia ARZUR (U14F, Bois-Colombes), Antoine TRÉVISOL (U14, Créteil). Avec un total de 19 podiums, l'Île-de-France est au top du classement des clubs de France. Pour compléter, la Ligue a dépêché à l'occasion de ce championnat deux entraîneurs (MI) chargés de préparer et d'analyser les parties pour les franciliens qui le souhaitent.

Stéphane PINÇON annonce la révision des règlements du Festival Jeunes (prix au classement combiné), du Trophée Jeunes (changement du format), de la Nationale 3 Jeunes (retour à 8 échiquiers) et des Critériums Petits pions (petites finales).

Le président de la commission Jeunes souligne une reprise compliquée en début de saison et des difficultés à trouver des clubs partenaires pour les deux premières étapes du Festival Jeunes. Au final, quatre étapes de Festival Jeunes ont été organisées (335 à Franconville, 209 à Montreuil, 253 à Bois-Colombes) et une seule étape Trophée Jeunes à Noisiel.

Pour la saison prochaine, un e-mailing systématique à chaque manifestation sera mis en place sur la base des adresses collectées lors de cette saison et envoyé à chaque participant afin de favoriser le report de participation d'une étape à l'autre.

c) Scolaires

Marc WITTMANN, responsable Scolaires, présente son rapport.

Sept départements ont organisé une phase départementale du championnat scolaire et rassemblé au total 1044 participants dont 690 écoliers et 354 collégiens.

Un nouveau règlement fédéral a été publié cette année, ce qui a obligé la ligue à réviser son propre règlement. Parmi les changements principaux, il devient nécessaire d'avoir une équipe complète en phase départementale pour être qualifié (sauf dérogation) et d'ordonner son équipe sans tenir compte du classement Elo.

Les phases académiques sont en cours dans les 3 académies. Elles se déroulent par équipe et chaque vainqueur représente son académie aux championnats de France.

d) Formation

Adrien DUQUESNE, responsable Formation, étant absent, son rapport est présenté par Thomas LEMOINE.

Les contraintes liées à la crise sanitaire ont ralenti l'organisation des formations aux différents diplômes délivrés par notre fédération et seulement deux stages ont été organisés.

Le stage DAFFE qui a regroupé 12 participants a été organisé par le Comité départemental de Paris et le stage DIFFE organisé par la Ligue en collaboration avec le club d'Asnières a réuni 15 stagiaires représentant 6 départements franciliens.

e) Direction Régionale de l'Arbitrage

Jocelyn AZZEGAG, Directeur Régional de l'Arbitrage, présente son rapport.

La Ligue d'Île-de-France compte 284 arbitres soit +44 par rapport à l'an dernier et plus d'une centaine de personnes ont été formées dans les stages organisés en Île-de-France en 2022 : 2 stages AFO, 1 stage AFJ, 4 stages AFC, 1 stage de formation continue en ligne et 1 stage tuteur ASP.

Le DRA rappelle que la présence d'un arbitre n'est pas obligatoire en Nationale 4 en Ligue Ile de France, faute de quoi un certain nombre de clubs seraient en difficulté.

Les examens ont vu un taux de réussite de 95 % à l'UV Règles et 74 % à l'UV Compétitions, soit un taux supérieur de 20 % à la moyenne nationale.

Le DRA propose une newsletter des arbitres permettant de faire valoir les activités des arbitres de la Ligue d'Île-de-France avec un rythme restant à définir.

Patrick VIGNA redemande pourquoi il n'est pas possible de faire des formations en ligne. Jocelyn AZZEGAG répond à nouveau que la Direction Nationale de l'Arbitrage n'y est pas favorable, car un certain nombre de sujets abordés pendant les stages (par exemple le réglage des pendules) nécessitent une interactivité qu'il n'est pas facile d'avoir à distance.

5. Présentation du rapport de la commission des comptes

Thomas LEMOINE présente le rapport de la commission des comptes, rédigé par son président Nicolas UMBACH-BASCONE. Le rapport conclut que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation de la Ligue.

6. Présentation des comptes de la Ligue arrêtés au 31 août 2022

Zhigang LI, devenu trésorier de la Ligue suite à la démission récente de Khaled BENADDOU, explique qu'il a pris sa fonction début février et qu'il a eu peu de temps d'apprendre l'utilisation du logiciel de la comptabilité utilisé par la Ligue (Ciel Compta) et de préparer la présentation pour l'assemblée générale. Il a choisi de présenter le compte à l'assemblée générale sous un format plus synthétique Recettes et Dépenses, format plus facile à lire comparé au compte de résultats fourni par le cabinet comptable.

Les comptes annuels se terminent par un excédent de 5641 € sur l'exercice 2021-2022.

Il indique que les comptes sont sains et que la Ligue dispose des moyens pour financer des activités décidées par le Comité Directeur.

Un intervenant demande la présentation d'une lecture analytique par manifestation.

Un autre intervenant propose d'enlever les prix au championnat de Paris pour ne pas le rendre déficitaire.

7. Vote des comptes et du report à nouveau

Les comptes sont mis aux voix.

Contre	9 voix
Abstention	29 voix
Pour	132 voix

Les comptes sont approuvés à la majorité.

L'affectation du report à nouveau à la trésorerie est mise aux voix.

Contre	0 voix
Abstention	1 voix
Pour	169 voix

L'affectation du report à nouveau à la trésorerie est approuvée à la majorité.

8. Présentation des budgets prévisionnels 2022-2023 et 2023-2024

Le trésorier présente deux budgets prévisionnels : un pour l'exercice en cours (2022-2023) et un autre pour le prochain exercice (2023-2024).

Les budgets prévisionnels sont établis sur la base des recettes et des dépenses de l'exercice 2021-2022.

9. Vote des budgets prévisionnels

Le budget prévisionnel 2022-2023 est mis aux voix.

Contre	4 voix
Abstention	7 voix
Pour	159 voix

Le budget prévisionnel 2022-2023 est approuvé à la majorité.

Le budget prévisionnel 2023-2024 est mis aux voix.

Contre	4 voix
Abstention	1 voix
Pour	165 voix

Le budget prévisionnel 2023-2024 est approuvé à la majorité.

La séance est levée à 13 h.